



Admission au préscolaire

Pour le Boisjoli (enfants de 4 ans au 30 septembre 2016) :

- 1) Vous devez nous faire parvenir, au plus tard le mercredi 4 novembre 2015, à l'attention de Diane Gagnon, tous les documents suivants afin que votre dossier soit complet :
 - Le formulaire de demande d'admission dûment rempli ;
 - Une lettre de motivation expliquant pourquoi vous désirez que votre enfant étudie à notre Collège ;
 - Une enveloppe de 24 cm X 10 ½ cm adressée à votre nom et au nom de votre enfant au centre, affranchie (timbre de 1,20 \$) au coin supérieur droit et avec adresse du Collège au coin supérieur gauche.
- 2) Nous lirons attentivement la lettre motivant le choix de notre école. En décembre, nous vous enverrons, par la poste, une lettre vous indiquant si le dossier de votre enfant est retenu ou non.

Si le dossier de votre enfant est retenu, il sera convoqué à une rencontre durant laquelle il participera, avec les autres enfants sélectionnés, à quelques activités. Ce sera l'occasion pour nous d'observer ses forces et ses défis. Nous vous indiquerons la marche à suivre pour fixer l'heure du rendez-vous. **La journée retenue est le lundi 8 février 2016.**

Il est bon de noter que, pour cette pré-sélection, nous priorisons les dossiers des frères, des sœurs, des enfants du personnel et des anciens(nes).

Pour la maternelle (enfants de 5 ans au 30 septembre 2016) :

- 1) Vous devez nous faire parvenir, au plus tard le mercredi 4 novembre 2015, à l'attention de Diane Gagnon, tous les documents suivants afin que votre dossier soit complet :
 - Le formulaire de demande d'admission dûment rempli ;
 - Une lettre de motivation expliquant pourquoi vous désirez que votre enfant étudie à notre Collège ;
 - Une enveloppe de 24 cm X 10 ½ cm adressée à votre nom et au nom de votre enfant au centre, affranchie (timbre de 1,20 \$) au coin supérieur droit et avec adresse du Collège au coin supérieur gauche ;
 - Un chèque de 50 \$ (non remboursable) libellé à l'ordre du Collège Sainte-Marcelline pour frais administratifs. Veuillez écrire lisiblement le nom de votre enfant ainsi que son niveau au recto du chèque.

- 2) Nous lirons attentivement la lettre motivant le choix de notre école. En décembre, nous vous enverrons, par la poste, une lettre vous indiquant si le dossier de votre enfant est retenu ou non.

Si le dossier de votre enfant est retenu, nous vous indiquerons la marche à suivre pour fixer l'heure du rendez-vous. **La journée retenue est le vendredi 22 janvier 2016.**

Il est bon de noter que, pour cette pré-sélection, nous priorisons les dossiers des frères, des sœurs, des enfants du personnel et des anciens(nes).

Les enfants sélectionnés seront convoqués à une rencontre. Ils participeront alors à quelques activités. Ce sera l'occasion pour nous d'observer leurs forces et leurs défis. Pendant ce temps, le parent accompagnateur rencontrera un membre de la direction au petit gymnase.

Comment obtenir le formulaire d'admission

- Obtenez-en une copie lors de la journée Portes ouvertes.
- En consultant la page *Procédures et formulaires d'admission* sous le menu *Admission* de notre site Web;
- Pour toute autre information, communiquez avec Mme [Diane Gagnon](#), au (514) 334-9651 poste 300, qui se fera un plaisir de répondre aussi à vos questions de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi.